



FICHE D'INSCRIPTION – ANNEE SCOLAIRE 2024/2025

ADULTES

ELEVE	
Nom et prénom :	
Date de naissance :	
Adresse :	
Ville :	Code Postal :
Téléphone fixe :	Téléphone mobile :
Courriel :	

ATELIERS CHOISIS <small>(Cochez la case utile)</small>			
VALERIE DESSIRIER (SCULPTURE)	<u>Mardi :</u> <input type="checkbox"/> 17h00 > 20h00	<u>Mercredi :</u> <input type="checkbox"/> 15h30 > 17h30	<u>Jeudi :</u> <input type="checkbox"/> 14h > 17h
MARINE LAROCHE (expérimentation pictural)	<u>Vendredi :</u> <input type="checkbox"/> 14h00 > 17H <input type="checkbox"/> 17H > 19H		
Titi BERGESE (GRAVURE et PEINTURE)	<u>Mercredi :</u> <input type="checkbox"/> 14h > 18h		<u>Jeudi :</u> <input type="checkbox"/> 14h > 17h
RUDY MARC (DESIGN GRAPHIQUE)	<u>Mercredi :</u> <input type="checkbox"/> 18h > 20h (à partir de 14 ans)		
JAM (MODELE VIVANT)	<u>Vendredi :</u> <input type="checkbox"/> 17h > 19h		
Montant total de l'inscription :			

Modalités d'inscription :

Inscription à l'année uniquement, paiement en un ou deux versement(s).
L'inscription est payable en espèces ou par chèque établi à l'ordre de « régie guichet unique ». Documents obligatoires à fournir : Justificatif de domicile (pour les personnes habitant à Saint-Quentin)

AUTORISATION DROIT A L'IMAGE (Cochez la case utile)

Je soussigné(e), domicilié(e) au

.....
.....

Autorise la reproduction des photographies sur lesquelles je figure, qui auraient été prises durant l'année 2024/2025, dans le cadre de ma participation aux ateliers proposés à l'école Municipale d'Arts Maurice-Quentin de La Tour, sur les supports de communication de la Ville de Saint-Quentin suivants :

- Brochure de présentation de l'école de dessin,
- Site internet et réseaux sociaux de la Ville.

Les images n'ont aucune vocation à servir de support commercial mais seulement à promouvoir l'attractivité de l'école Municipale d'Arts Maurice-Quentin de La Tour et de la Ville de Saint-Quentin.

Cette autorisation est donnée pour une durée illimitée.

«En application des lois n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, et n° 2018-493 du 20 juin 2018, les informations personnelles vous concernant, et gérées par la Ville de Saint-Quentin au travers ce formulaire d'inscription, sont strictement réservées à la gestion de la Direction des Affaires Culturelles. Leur durée de conservation est limitée à un an, augmentée de la durée réglementaire d'archivage. Vous bénéficiez d'un droit de rectification, de portabilité, d'effacement des données ou de limitation du traitement. Vous avez la possibilité de vous adresser au service pour toute question relative à ce droit : ecole.dessin@saint-quentin.fr ou de formuler une réclamation au délégué à la protection des données : dpo@saint-quentin.fr »

Date et signature

Précédées de la mention « lu et approuvé »